# 

* Datum : 16-08-2017
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2017831684
* Auteur :

Justice de paix Jodoigne-Perwez,
section de Jodoigne
Désignation
Par ordonnance du 1
er août 2017, le Juge de Paix Jodoigne-Perwez, section de Jodoigne a prononcé des mesures de protection de la personne et des biens, conformément à la loi du 17 mars 2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, concernant :
Madame Iryne MANS, née à Oplinter le 1
er octobre 1940, domiciliée à 1370 Jodoigne, chaussée de Charleroi 45, résidant au Home "Le Clair Séjour", sis chaussée de Tirlemont 58, à 1370 Jodoigne
Madame Françoise LOGIST, domiciliée à 1370 Jodoigne, rue de la Maladrerie 6/02, a été désignée en qualité d'administrateur de la personne de la personne protégée susdite.
Madame Fabienne LOGIST, domiciliée à 1370 Jodoigne, chemin Hamia 13, a été désignée en qualité d'Administrateur des biens de la personne protégée susdite.
La requête a été déposée au greffe du Tribunal de céans en date du 12 juillet 2017.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Courtauche Fabienne